



Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau et ail

Avertissement N° 14 – 6 août 2015

- **Conditions climatiques** : chaleur, humidité relative élevée et averses dispersées.
- **Carotte** : installation des pièges à mouches; lente progression des maladies foliaires.
- **Céleri** : quelques punaises; *Sclerotinia* dans le céleri-rave.
- **Laitue** : punaises plus actives en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale; traitements parfois requis contre l'altise à tête rouge; pucerons contrôlés; ver gris dans les cœurs; augmentation des bactéries foliaires et de la brûlure de la pointe ou marginale.
- **Oignon et oignon vert** : populations de thrips variables par régions/champs; *Botrytis* à surveiller dans les zones au feuillage dense; mildiou dans presque tous les champs en Montérégie et dans Lanaudière; augmentation des pourritures bactériennes.
- **Poireau** : début des traitements contre la 3^e génération de la teigne; symptômes de brûlure stemphylienne dans Lanaudière.
- **Carte provinciale des précipitations cumulées du 30 juillet au 5 août 2015.**
- **Prévision des vols de la teigne du poireau.**

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES DU 29 JUILLET AU 5 AOÛT

- Températures légèrement supérieures aux normales, mais accompagnées d'un taux élevé d'humidité relative.
- Précipitations dans pratiquement toutes les régions et localités, souvent en petites quantités, mais fréquentes; entrecoupées de périodes nuageuses et de brèves éclaircies; peu d'irrigation nécessaire.
- Combinaison température, humidité relative et précipitations favorisant les longues périodes de mouillure du feuillage, la réduction de l'évapotranspiration des plantes et le développement des bactéries.
- Quelques cellules orageuses localisées avec vent et parfois petite grêle; dommages variables selon les sites.
- Développement des cultures de correct à normal; les conditions très chaudes et humides de la dernière semaine, forçant la maturité, ont toutefois modifié l'aspect de plusieurs champs, du moins en Montérégie-Ouest.

CAROTTE

Mouche de la carotte

Les envolées de la deuxième génération de la mouche de la carotte devraient commencer sous peu, du moins dans Lanaudière et en Montérégie-Ouest. Il est trop tôt pour effectuer des traitements, mais pour les producteurs qui veulent piéger les adultes, il est temps de faire l'installation des pièges.

Le dépistage de vos champs est fortement recommandé sur les fermes où la mouche de la carotte a causé des problèmes par le passé. Ce dépistage vous indiquera quand traiter en fonction de la situation particulière de chacun de vos champs et vous évitera donc des traitements inutiles. Les pièges collants jaunes sont offerts commercialement, notamment chez Distributions Solida (418 826-0900).

Stratégie d'intervention

Dans les champs où du piégeage est effectué, on recommandera d'intervenir lorsque le seuil de 0,2 mouche/piège/jour, basé sur le nombre de captures obtenu durant les 7 jours précédents, aura été atteint.

Pour les fermes où aucun piégeage n'est effectué et qui ont eu des pertes significatives par le passé, la date de début des interventions proposée sera établie en fonction des captures effectuées et du modèle prévisionnel et sera transmise dans les prochains avertissements.

L'information concernant la biologie de ce ravageur, les dommages observés, la méthode de dépistage et la stratégie de lutte recommandée est présentée dans l'[avertissement N° 14](#) du 11 août 2005.

Autres insectes

On note toujours dans plusieurs régions une légère activité des cicadelles, altises à tête rouge, pucerons et punaises ternes, généralement sans impact sur les cultures. Un champ dans Lanaudière a toutefois dû être traité étant donné le grand nombre de piqûres de punaises.

Cercospora et Alternaria

Cercospora continue sa progression dans plusieurs régions du Québec. Dans Lanaudière, on observe des taches sur les feuilles et les tiges, et jusqu'à 60 % de plants porteurs. En Montérégie-Ouest, quoiqu'on observe des taches sur les tiges dans les carottes hâtives, celles-ci se retrouvent principalement sur les feuilles. En Chaudière-Appalaches et dans la région de la Capitale-Nationale, les taches sont généralement limitées aux feuilles du bas. Il n'y a pas de traitement prévu, sauf dans quelques champs à risque (Île d'Orléans) où on commence à voir des taches sur les tiges.

Les taches alternariennes (*Alternaria dauci*) demeurent stables en Montérégie-Ouest et sont apparues sur les feuilles basales dans quelques champs de la Capitale-Nationale (Île d'Orléans).

Stratégie d'intervention

Les maladies foliaires demeurent à surveiller dans toutes les régions en raison des longues périodes de mouillure. Pour plus de détails, consultez la « Stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte » présentée aux pages 5 et 6 de l'[avertissement N° 10](#) du 15 juillet 2005. Pour la liste des fongicides homologués dans la carotte, consultez le [bulletin d'information N° 4](#) du 23 juillet 2015.

Autres maladies ou problèmes

On observe de plus en plus de **rhizoctonie** dans les champs de la Montérégie-Ouest alors que cette maladie demeure stable en Chaudière-Appalaches.

On rapporte des symptômes de **pythium** et de **sclerotinia** dans Lanaudière ainsi que des **pourritures** dans le bas des racines de carottes en Chaudière-Appalaches, dans les zones où il y a eu accumulation d'eau.

CÉLERI

Punaises

Quelques larves de punaise terne et leurs dommages ont été observés en Montérégie-Ouest, mais toujours sous des seuils justifiant un traitement.

Les larves sont particulièrement dommageables et doivent être contrôlées si elles sont trop nombreuses. Au besoin, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'[avertissement N° 2](#) du 20 mai 2004 et le [bulletin d'information N° 6](#) du 27 juillet 2015 pour la liste des insecticides homologués dans le céleri et le céleri-rave.

Maladies

En Montérégie-Ouest, quoique les conditions soient favorables au développement des maladies, seuls quelques symptômes de **tache bactérienne** sont rapportés alors que cette maladie a pris de l'ampleur dans Lanaudière. Aucun symptôme de **tache cercosporéenne ou septorienne** n'est signalé pour le moment. Il est à signaler que très peu de traitements fongicides ont été effectués en Montérégie-Ouest.

La présence de **Sclerotinia** est de plus en plus fréquente dans le céleri-rave.

LAITUE

Punaise terne et pentatomides

En Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale, l'activité des punaises ternes est à la hausse; des larves ont été observées dans quelques sites et certains devront être traités. En Montérégie-Ouest, l'activité des punaises est plutôt faible.

Si vous désirez plus de détails sur le comportement et la lutte contre la punaise terne, consultez l'[avertissement N° 2](#) du 20 mai 2004 et l'[avertissement N° 4](#) du 28 mai 2015. La liste mise à jour des produits homologués dans la laitue se retrouve dans le [bulletin d'information N° 5](#) du 23 juillet 2015.

Pucerons

En Montérégie-Ouest, peu de champs ont dû être traités contre les pucerons. Les populations de pucerons du pêcher (*Mysus persicae*) et de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) demeurent basses.

Les pucerons augmentent légèrement dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, souvent en colonies isolées, mais les quelques traitements effectués ont bien contrôlé le ravageur.

Altise à tête rouge

L'altise à tête rouge est l'insecte qui cause présentement le plus de dommages dans plusieurs régions. En Montérégie-Ouest, malgré deux traitements dans certains champs, de nouveaux dommages continuent d'être observés sur les feuilles intermédiaires, principalement dans la laitue romaine près de la récolte. Dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, ces altises sont également en hausse, justifiant dans quelques sites un traitement, combiné à celui contre les punaises. À l'Île d'Orléans, les dommages se retrouvent principalement en bordure de champs et ne causent pas pour le moment des dommages justifiant un traitement.

L'altise à tête rouge, très agressive, peut causer des dommages significatifs sur les parties commercialisables. Lorsque les laitues sont jeunes, les dommages peuvent être suffisamment abondants pour retarder la croissance. Seules quelques formulations de malathion et de carbaryl (SEVIN) sont homologuées spécifiquement pour lutter contre les altises en traitements foliaires dans la laitue. Le délai à respecter avant la récolte est aussi limitatif : 14 jours avec le malathion, 5 jours dans la pommée et 21 jours dans la frisée et la romaine avec le carbaryl. Par contre, tel que mentionné sur les étiquettes de MINECTO DUO ou ACTARA 240 SC, les plants qui auraient été traités avec ces produits dans le sillon, au semis ou à la transplantation, seraient protégés contre les altises. Pour obtenir plus d'information concernant l'altise à tête rouge, vous pouvez consulter l'[avertissement N° 13](#) du 4 août 2006. Pour la liste des insecticides homologués dans la laitue, consultez le [bulletin d'information N° 5](#) du 23 juillet 2015.

Autres insectes

La présence de **vers gris** qui montent dans la pomme et en grugent l'intérieur est rapportée, parfois sur plusieurs plants, dans certains champs en Montérégie-Ouest. Assurez-vous de bien ouvrir les pommes pour en examiner l'intérieur lors du dépistage des pucerons ou de l'inspection de vos champs.

Aucun autre insecte ayant une incidence sur les cultures n'est rapporté dans l'ensemble des régions.

Mildiou (*Bremia lactucae*)

En Montérégie-Ouest, les symptômes de mildiou ont diminué et sont parfois même absents sur certaines fermes. Les fortes chaleurs de la semaine dernière auraient contribué à cette baisse de nouveaux symptômes. On note toutefois, sur une ferme, un problème récurrent sur les feuilles basales dans la laitue pommée près de la récolte.

La présence de mildiou n'est toujours pas rapportée dans les autres régions.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention contre cette maladie présentée à la fin de l'[avertissement N° 6](#) du 16 juin 2011.

Taches bactériennes (à *Xanthomonas* et à *Pseudomonas*)

Les taches bactériennes sont en augmentation dans les laitues romaine et feuille en Montérégie-Ouest, principalement dans les champs près de la récolte où on note des symptômes sur les feuilles intermédiaires. Pour obtenir plus de détails concernant la tache bactérienne, consultez l'[avertissement N° 7](#) du 18 juin 2015 et l'[avertissement N° 6](#) du 8 juin 2007.



Autres maladies

Affaissement sclérotique : la présence de *Sclerotinia* est en augmentation dans quelques sites de Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale; les dommages sont toutefois peu importants dans cette dernière (Île d'Orléans) et aucun traitement n'est prévu

Moisissure grise (*Botrytis*) : toujours négligeable en Montérégie-Ouest, la moisissure grise est en légère augmentation, à la base des plants, dans la Capitale-Nationale, mais il n'y a aucun traitement de prévu.

Pourriture basale (rhizoctonie) : une légère augmentation de cette maladie se poursuit en Montérégie-Ouest.

Pourriture molle bactérienne (*Pectobacterium*; auparavant *Erwinia*) : en Montérégie-Ouest, quoique présente, la pourriture molle est moins fréquente que la pourriture basale.

Pythium : alors que les symptômes sont fréquents sur certaines fermes, ils sont peu visibles sur d'autres en Montérégie-Ouest; l'incidence de la maladie est souvent rapportée en fonction du type et de la variété de laitue.

Le [bulletin d'information N° 5](#) du 23 juillet 2015 présente la liste des produits homologués contre les agents pathogènes de la laitue.

Brûlure de la pointe et désordres physiologiques

En Montérégie-Ouest, il y a eu une augmentation de nouveaux cas de brûlure de la pointe et de brûlure marginale sur plusieurs fermes, particulièrement dans la romaine et la laitue-feuille. Le désordre est plus fréquent dans les zones mal drainées, là où il y a eu asphyxie des racines, et dans les champs où la récolte a été repoussée afin de laisser grossir les cœurs dans le cas de la romaine.

À part quelques champs en Chaudière-Appalaches où on observe de la brûlure marginale, le désordre n'est pas rapporté.

On observe aussi dans quelques champs de romaine en Montérégie-Ouest de petits points bruns sur les jeunes feuilles près du cœur. Ce désordre avait déjà été observé en 2010 sur la variété Sunbelt; le Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ avait à ce moment présumé que, compte tenu du résultat des tests effectués et du positionnement des taches sur les feuilles, ces taches avaient été causées par un problème non parasitaire indéterminé (carence, problème physiologique quelconque, etc.). L'incidence des dommages est telle que les semis affectés ne peuvent pas être récoltés.



Pour plus de détails sur les symptômes, les causes et la prévention de la brûlure de la pointe, consultez la « Stratégie d'intervention contre la nécrose marginale dans la laitue (*tip burn*) et le cœur noir dans le céleri » aux pages 4 et 5 de l'[avertissement N° 4](#) du 2 juin 2005.

OIGNON ET OIGNON VERT

On observe, en Montérégie-Ouest, de plus en plus de champs où la pointe des feuilles est jaunie ou séchée. Les champs ayant subi des excès d'eau sont notamment affectés. Le feuillage est généralement haut et les oignons sont d'un gros calibre. La maturité de plusieurs champs est aussi très avancée et il y a peu de nouvelles feuilles à venir.

Dans Lanaudière, le collet des oignons espagnols ramollit, mais les oignons n'ont pas encore commencé à coucher. La maturité approche également sur quelques sites de Chaudière-Appalaches. Dans la Capitale-Nationale, le développement est de correct dans l'oignon sec à normal dans l'oignon espagnol, sans désordres abiotiques ni tombaison.

Mouche des semis et mouche de l'oignon

En Montérégie-Ouest, après une courte accalmie, les dommages de mouches ont commencé à réapparaître.

Thrips

Les populations de thrips ont augmenté dans quelques champs de Montérégie-Ouest, justifiant parfois des traitements. Alors que certains champs ont été traités deux fois, plusieurs ne l'ont pas été du tout. Les thrips augmentent également dans Lanaudière et dans quelques sites de la Capitale-Nationale.

Surveillez l'évolution des thrips dans l'oignon semé et dans l'oignon vert dans le cas où des oignons plantés sont récoltés à proximité; les thrips déménageront! Faites le suivi des populations en suivant le nombre de plants porteurs et l'importance des foyers d'infestation. Pour de plus amples détails sur le développement et le contrôle des populations de thrips, consultez le [bulletin d'information N° 4](#) du 22 juillet 2013.

Autres insectes

Teigne du poireau : des dommages de teigne ont été observés dans quelques champs d'oignons secs et d'oignons verts en Montérégie-Ouest; aucun traitement n'est appliqué contre ce ravageur.

Ver gris : quelques dommages de vers gris sont observés dans quelques champs d'oignons verts.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

À la suite de la chaleur et de la pluie de la semaine dernière en Montérégie-Ouest, on note que le feuillage est haut et dense et que l'aération fait parfois défaut. *Botrytis* continue d'augmenter légèrement dans l'oignon sec, mais surtout dans l'oignon vert.

Malgré les rares traitements faits par les producteurs de Chaudière-Appalaches, on n'y retrouve que peu de *Botrytis*; cette maladie n'est pas rapportée dans la Capitale-Nationale (Île d'Orléans).

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'[avertissement N° 6](#) du 15 juin 2006. Veuillez noter que la liste des produits homologués présentée dans ce document a été mise à jour dans le [bulletin d'information N° 3](#) du 15 juillet 2015.

Mildiou (*Peronospora destructor*)

Le mildiou est présent dans l'oignon et l'oignon vert sur une très forte proportion des fermes de la Montérégie-Ouest. Dans certains champs, la maladie est relativement maîtrisée à la suite des traitements effectués ou de la récolte des sections affectées. Cependant, d'autres champs seront sans doute perdus, malgré les traitements réalisés. Certaines pulvérisations fongicides ont parfois été décalées dans des zones de champs où l'accumulation d'eau empêchait la machinerie de passer.

Dans Lanaudière également, on retrouve de petits foyers dans presque tous les champs. L'augmentation des symptômes est pour l'instant ralentie par les applications de RIDOMIL et de ZAMPRO, mais la maladie est toujours présente. Le mildiou n'est pas signalé dans les autres régions. Les traitements fongicides sont en cours dans la plupart des régions.

Plusieurs cycles de sporulation peuvent se produire durant la saison et des dommages peu apparents cette semaine seront très visibles dans les prochaines semaines.

RAPPEL : Tous les champs d'oignons des régions où la maladie a été rapportée doivent être surveillés de près de manière à permettre un dépistage hâtif de la maladie. Le symptôme le plus caractéristique du mildiou est la présence d'un duvet violacé, visible le matin sur le feuillage encore humide. Dans le champ, la maladie apparaît habituellement en foyers, qui s'agrandissent jusqu'à ce que tout le champ soit envahi.

Pour les détails concernant la **stratégie d'intervention** contre le mildiou, veuillez consulter l'[avertissement N° 12](#) du 24 juillet 2015. Vous y retrouverez aussi, en annexe 3, les caractéristiques des principaux fongicides homologués contre le mildiou dans l'oignon sec.

Pourritures bactériennes

Avec les conditions chaudes, lourdes et humides de la semaine dernière, les pourritures bactériennes sont de plus en plus observées en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. Quelques bulbes présentent aussi des symptômes de pourriture dans la Capitale-Nationale. Plusieurs espèces de bactéries sont présentes, souvent sous forme de complexes et ayant différents comportements d'épidémiologie. Ainsi, on observe des symptômes débutant parfois sur les feuilles intermédiaires, parfois au niveau du collet ou du cœur.

Autres maladies

Pourriture basale : le *Fusarium* a aussi profité de bonnes conditions pour se développer et son incidence a augmenté dans Lanaudière.

Pour plus d'information sur les fongicides homologués dans l'oignon, consultez le [bulletin d'information N° 3](#) du 15 juillet 2015.

AIL ET POIREAU

Tache pourpre (*alternariose*)

Les symptômes de la tache pourpre, présente dans certains champs de poireaux à l'Île d'Orléans (Capitale-Nationale), se sont stabilisés à la suite des traitements effectués.

Quand la maladie est présente, il faut s'assurer de bien protéger le feuillage, tout particulièrement lors de longues périodes de mouillure. La stratégie d'intervention contre la tache pourpre est présentée dans l'[avertissement N° 17](#) du 7 septembre 2006. Le [bulletin d'information N° 3](#) du 15 juillet 2015 fournit la liste des fongicides homologués contre cette maladie.

Brûlure stemphylienne ou moisissure noire des feuilles (*Stemphylium vesicarium*)

Des taches elliptiques blanchâtres ont été observées dans Lanaudière. Ces symptômes ont été associés à un diagnostic de *Stemphylium* par le passé. L'évolution des symptômes demeure à surveiller.

Pour plus d'information sur cette maladie, consultez l'[avertissement N° 12](#) du 24 juillet 2015.

Insectes

On note une faible présence de punaises ternes, de pucerons et de tétranyques (dans les coudes des plants) à l'Île d'Orléans.

Teigne du poireau

On observe une forte augmentation du nombre de captures sur plusieurs sites de piégeage du sud de la province. Ceci confirme que le troisième vol des papillons, qui correspond également à la troisième et dernière période de ponte, est en cours. La stratégie d'intervention contre la troisième génération de la teigne est présentée ci-dessous. Dans les régions plus froides, on se situe encore dans le creux entre le deuxième et le troisième vol. Pour ces régions, les dates d'intervention pour les sites sans piégeage (voir le tableau ci-dessous) seront donc fournies dans les prochains avertissements.

Stratégie d'intervention (troisième génération)

Le poireau est la principale culture affectée par la troisième génération de la teigne. À ce moment de l'année, le feuillage de l'ail et des oignons en train de mourir est peu attirant pour les teignes. Ces dernières préfèrent probablement pondre sur des plants bien verts et en croissance active de manière à garantir le développement complet des larves. **Seuls les variétés d'ail de printemps tardives ou les oignons plantés en retard pourraient être affectés par cette génération.**

Ne traiter que si l'insecte est présent sur la ferme (historique de dommages). Si la génération précédente a causé des dommages significatifs, il est fortement conseillé d'intervenir étant donné que la population de teignes augmente habituellement d'une génération à l'autre pendant la saison de croissance. Les petites superficies sont habituellement plus affectées que les grands champs. La présence d'abris à proximité du champ favorise également l'installation des teignes.

Les traitements insecticides contre la teigne visent à atteindre les jeunes larves après l'éclosion, mais avant qu'elles ne commencent à s'enfoncer en profondeur à l'intérieur des feuilles. La période habituelle d'activité des papillons s'étend sur environ 4 semaines. On peut effectuer 1 ou 2 traitements insecticides pour contrôler ce ravageur. Deux traitements sont recommandés aux producteurs qui désirent réduire au minimum le risque de dommages à la culture, tandis que la stratégie à un seul traitement s'adresse à ceux qui sont prêts à tolérer la présence de légers dommages.

Sur les fermes où du piégeage est effectué, intervenez 8 à 10 jours après qu'un nombre significatif de teignes aient été capturées (début évident de la période d'activité des papillons) et une seconde fois 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons ont été capturés dans les pièges (pic d'activité des papillons).

Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage, le tableau ci-dessous présente les dates d'intervention proposées selon les régions. Ces dates ont été déterminées en recoupant l'information reçue des collaborateurs du réseau de piégeage et les données du modèle pour la teigne du poireau disponibles dans le logiciel CIPRA. Prenez note qu'il est possible que certaines dates aient besoin d'être rajustées au cours des prochaines semaines.

Notez également que la date proposée correspond à une date moyenne pour les principales zones de production légumière de la région. Si le champ à traiter dispose d'un microclimat favorable (proximité du fleuve, champ entouré de boisés, etc.), intervenez 2 ou 3 jours plus tôt. Si, au contraire, il ne dispose pas d'abri particulier et qu'il est situé plus au nord ou en altitude, intervenez 2 ou 3 jours plus tard.

Dates d'intervention contre la teigne proposées pour les producteurs qui ne font pas de piégeage

Régions	Dates d'intervention
Montérégie-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec 2 traitements : 8 et 22 août ▪ Avec 1 traitement : 15 août
Montérégie-Est, Lanaudière, Basses-Laurentides et Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec 2 traitements : 11 et 25 août ▪ Avec 1 traitement : 18 août
Centre-du-Québec	Information à venir
Mauricie et Estrie	
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	
Bas-Saint-Laurent et Saguenay–Lac-Saint-Jean	

Voici d'autres points à prendre en considération en ce qui a trait aux traitements :

- **Utilisez beaucoup d'eau (500 à 1 000 litres à l'hectare)**, de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.
- Les insecticides suivants sont homologués pour lutter contre la teigne du poireau : BIOPROTEC CAF, ENTRUST et XENTARI pour la production biologique; CORAGEN, DELEGATE, MATADOR et SUCCESS en production conventionnelle. Notez cependant que CORAGEN et XENTARI ne sont homologués que dans le poireau, et non dans l'ail.
- Pour les producteurs désirant traiter uniquement avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis* (BIOPROTEC CAF ou XENTARI), il est conseillé d'utiliser la stratégie à deux traitements. Ces produits n'agissant que par ingestion et non pas par contact; les larves ayant commencé à s'enfoncer trop profondément à l'intérieur du feuillage seront plus difficiles à détruire.

Pour plus de renseignements concernant la teigne du poireau, consultez le [bulletin d'information N° 3](#) du 7 juillet 2006.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CÉLINE LAROCHE – Avertisseuse
 Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.
 Téléphone : 450 454-3992, poste 35
 Courriel : claroche@prisme.ca

MYLÈNE FYFE, technicienne agricole – Coavertisseuse
 Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.
 Téléphone : 514 821-9661
 Courriel : mfyfe@prisme.ca

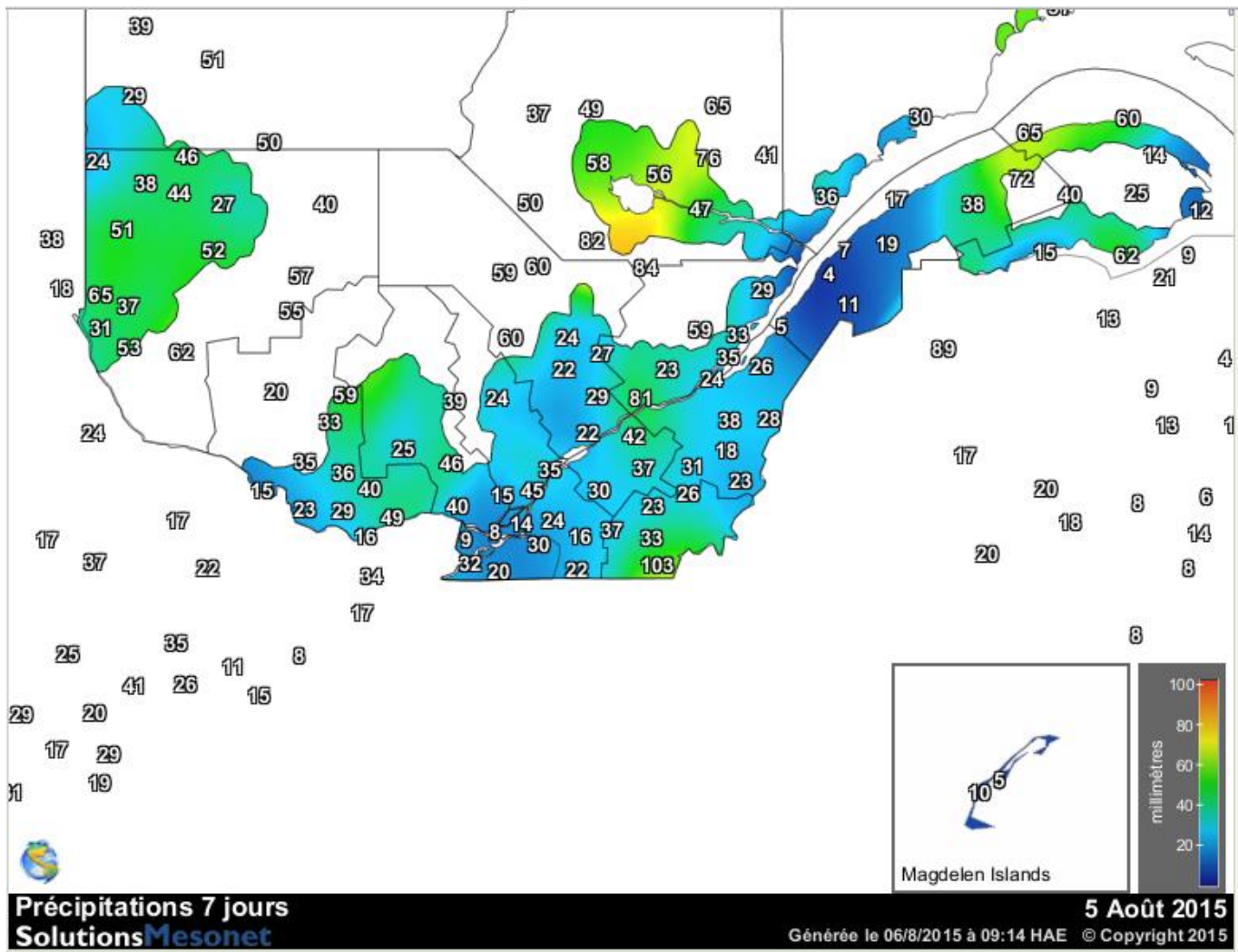
MARIO LEBLANC, agronome – Coavertisseur
 Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ
 Téléphone : 450 427-2000, poste 5106
 Courriel : mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 14– Carotte, céleri, laitue... – 6 août 2015

Annexe 1

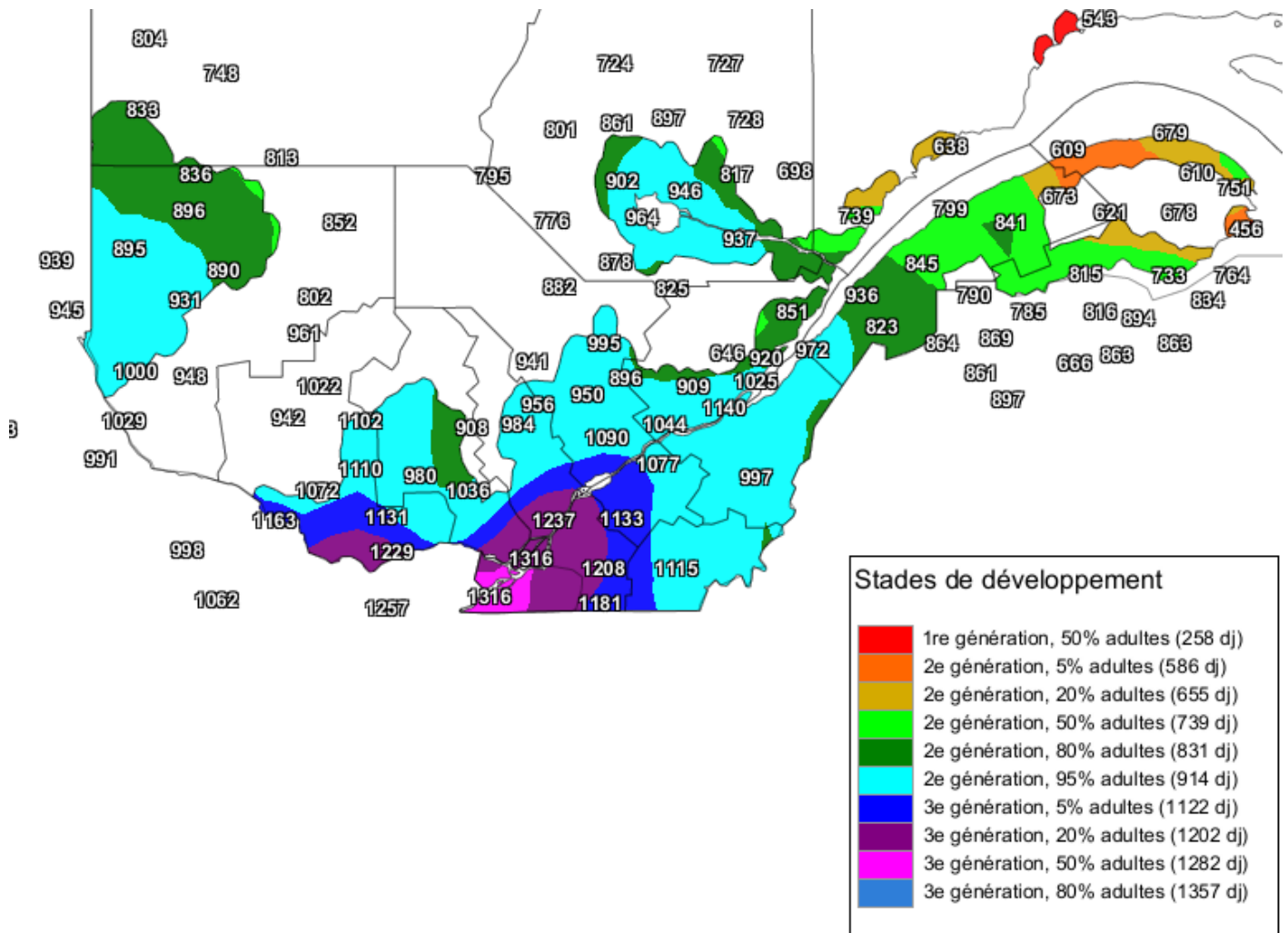
Carte provinciale des précipitations cumulées (mm) du 30 juillet au 5 août 2015



Source : Agrométéo Québec : <http://www.agrometeo.org/>

Annexe 2

Prévision des vols de la teigne du poireau



Teigne du poireau
Mesonet Québec

4 Août 2015

Générée le 05/8/2015 à 18:48 HAE © Copyright 2015

Source : Agrométéo Québec : <http://www.agrometeo.org/>